

Enfants maltraités, le risque d'« un afflux de situations » avec le déconfinement

Fabienne Quiriau, directrice générale de la Cnape, une fédération nationale d'associations, alerte sur les situations de maltraitance qui ont pu avoir lieu pendant le confinement

Propos recueillis par [Solène Cordier](#) Publié le 06 mai 2020 à 12h30

Environ 340 000 enfants relèvent, en France, de la protection de l'enfance. La moitié d'entre eux est placée dans des structures d'accueil collectives ou des familles d'accueil. L'autre moitié est suivie à domicile par les professionnels de la protection de l'enfance. Pour tous, le confinement a eu des répercussions concrètes, parfois dramatiques.

A quelques jours du déconfinement, Fabienne Quiriau, directrice générale de la Cnape, une fédération nationale d'associations, dresse un état des lieux de la situation.

Quelles sont les répercussions du confinement sur le fonctionnement des structures collectives qui accueillent des mineurs retirés à leurs familles ?

Fabienne Quiriau : Il y a eu plusieurs étapes. Les premiers jours, comme pour le reste de la société, l'effet de sidération s'est fait sentir. Les structures se sont rapidement interrogées sur les modalités du maintien des relations avec les parents, dans les cas où elles sont autorisées par le juge, qu'il s'agisse de droits de visite ou d'hébergement. En l'absence de recommandations nationales, qui sont arrivées par la suite, par précaution, certains établissements ont décidé de les suspendre.

Il y a eu un flottement pendant les deux ou trois premières semaines, d'autant plus que certains magistrats avaient aussi cessé leur activité. La priorité était à l'urgence sanitaire. Ensuite, l'école à distance s'est mise assez rapidement en place et, globalement, ça a plutôt bien fonctionné.

Très vite, ont émergé des suspicions de Covid-19, qui ont entraîné d'autres questionnements. Comment isoler les enfants, dans quelles conditions ? Quelles dispositions prendre ? A ma connaissance, la création d'une dizaine de structures éphémères pour accueillir des enfants et adolescents présentant les symptômes du coronavirus a été annoncée. Certaines n'ont finalement pas abouti. Mais cela a fait parfois polémique quant au bien-fondé de telles initiatives. L'Association française de pédiatrie ambulatoire a recommandé d'éviter ce type d'isolement qui a pu ajouter aux traumatismes d'enfants déjà souvent fragiles.

Dans un autre registre, la fermeture de nombreuses structures médicosociales ou de santé mentale a eu un impact sur les enfants et les établissements qui les accueillent, sachant que 25 % des mineurs en protection de l'enfance sont porteurs de handicap. Heureusement, ces structures ont pu parfois venir en renfort, mais cela n'a pas empêché des difficultés pour certains enfants, dont certains sont suivis pour des pathologies ou des troubles lourds. Dans l'ensemble, la situation a tenu.

A quelles difficultés les familles d'accueil ont-elles été confrontées ?

Elles ont dû faire face à une surcharge. En raison du sous-effectif des professionnels dans les établissements – qui préexistait mais s'est amplifié durant cette période – des familles ont accueilli des enfants habituellement suivis dans des structures spécialisées, ou de nouveaux placements. Il a fallu pousser les murs. Et ces familles ont aussi eu peur d'être contaminées par les enfants nouvellement placés.

Lire le reportage : [Dans le Loir-et-Cher, un foyer pour mineurs à l'épreuve du confinement](#)

Des enfants placés en structures d'accueil ont-ils été renvoyés dans leurs familles pourtant considérées comme défaillantes ?

Il est en effet arrivé que des enfants soient renvoyés chez eux par les établissements, avec une simple information au département ou au juge, ou avec leur accord. Pour moi, cette réalité a constitué le premier point d'inquiétude.

Ces retours n'ont pas été massifs, et il semble que les enfants renvoyés sont ceux dont les parents avaient des droits d'hébergement qui se passaient bien, ou des enfants en fin de mesure. Nous prendrons le temps ultérieurement de nous intéresser à ces situations pour s'assurer qu'elles s'inscrivaient bien dans ces cadres.

Beaucoup d'enfants placés sous protection de l'enfance bénéficient d'un suivi à domicile, désormais effectué par téléphone ou visioconférence, seules les situations d'urgence provoquant une visite. Combien de situations de maltraitance peuvent être passées sous les radars pendant ces quelques semaines ?

Plus de 150 000 enfants sont concernés par ces mesures de suivi à domicile. Et c'est le point le plus inquiétant pour nous dans l'optique du déconfinement. La plupart des visites ont été suspendues en présentiel, qu'il s'agisse du suivi, de la prévention, ou de l'évaluation des familles. Seules les visites pour les moins de 3 ans ou les situations très sensibles ont continué.

Mais certaines familles, ayant peur d'être contaminées, ont parfois refusé d'ouvrir la porte. Et des professionnels avaient d'ailleurs les mêmes craintes, d'autant que beaucoup n'ont pas eu de masques ou de gel hydroalcoolique à disposition les premières semaines.

Le suivi a été maintenu à distance parfois, même il a été renforcé par des contacts plus fréquents, les professionnels restant vigilants, inquiets des conséquences du confinement sur des situations « limites ». Le huis clos et la promiscuité peuvent produire des surtensions par rapport à ce qui a été observé lors de l'évaluation. Mais les suivis à distance ne permettent pas d'observer de la même façon qu'en présentiel. On peut voir certaines choses s'améliorer ou se détériorer, ou ne rien voir.

Le numéro d'urgence pour les enfants en danger, le 119, a connu une explosion d'appels ces dernières semaines. Les maltraitances au sein des familles ont-elles augmenté significativement pendant cette période ?

On a observé trois types de situations. Une dégradation dans des familles déjà connues, repérées lors des contacts en ligne par les professionnels éducatifs, ou même les enseignants assurant l'école à distance. De nombreuses situations ont été signalées aux cellules départementales de recueil des informations préoccupantes grâce au 119, et en cas de danger immédiat, les enfants ont été placés en urgence.

A l'inverse, dans d'autres (rares) familles, la situation s'est améliorée. Certains ont réinvesti durant ces semaines leur rôle parental. Le troisième type de situations, qui nous inquiète le plus, c'est le voile noir. Ce qu'on n'a pas vu. Nous redoutons qu'émergent beaucoup de situations de danger qui n'ont pu être constatées faute de regard extérieur.

Que craignez-vous de trouver à la sortie du confinement ?

Des violences psychologiques fortes, des négligences graves, des violences physiques, des maltraitances, des punitions disproportionnées... Dans les familles qui allaient bien avant le confinement, dotées de repères éducatifs et de principes solides, le confinement n'est pas un déclencheur de telles violences, même s'il peut y avoir eu des tensions.

L'inquiétude se porte sur les situations déjà fragiles qui ont pu se dégrader et que le confinement va exacerber, ainsi que sur les nouvelles situations de danger qui n'ont été pas repérées durant le confinement et qui vont basculer dans le danger pour l'enfant. Elles seront, je le crains, bien plus nombreuses que les appels au 119.

Nous risquons d'avoir un afflux de situations, qui va entraîner une suractivité. Or dans certains départements, la protection de l'enfance est exsangue, avec des listes d'attente pour les placements et les mesures éducatives.

Je m'inquiète aussi, avec la reprise, des conséquences de la mise en place des mesures sanitaires sur le quotidien des professionnels. Quel va être l'impact sur des enfants déjà fragiles, qui ont besoin de figures sécurisantes, alors qu'ils vont vivre entourés d'adultes masqués, à l'école, dans la rue et dans les structures d'accueil, avec la distanciation sociale, des contraintes de nettoyage... Tout ceci va étirer les temps de travail d'une profession déjà en sous-effectif. Il va falloir composer avec ces nouvelles exigences, dont il est difficile de mesurer, à ce stade, les effets.